



Observatoire  
de la CÔTE d'AZUR



Instituts  
thématiques

**Inserm**

Institut national  
de la santé et de la recherche médicale

# 1<sup>ère</sup> Formation Interactive Risques Chimiques

Que faire en cas de .... ?

# Que faire en cas de .... ?

Dans tous les cas, il faut toujours garder à l'esprit :

- Analyser la situation : repérer le danger, le danger est-il contrôlable ?, qui est exposé ?, comment assurer sa protection et la protection des autres ?...
- Se protéger pour intervenir,
- Protéger la victime et les autres personnes,
- Alerter ou faire alerter.



# Que faire en cas de .... ?

## En cas d'inhalation d'un produit :

- Sortir aussitôt du local contaminé, aller à l'air libre.
- Pour secourir une victime : s'équiper d'un appareil respiratoire autonome ou sinon pratiquer un dégagement d'urgence en apnée (à conditions : victime visible, facilement accessible et dégagement non encombré tout en tenant compte de sa force physique)
- Mettre en sécurité la victime et les autres personnels en évacuant la zone polluée et en fermant la porte du local,
- Suivant l'analyse de la situation :
  - si possible ventiler grandement la pièce,
  - si possible couper les vannes d'alimentation ou absorber le produit liquide répandu,  
***Dans ces cas, il est conseillé d'intervenir avec un appareil respiratoire autonome***
  - sinon appeler les secours extérieurs (18, 15 ou 112)
- Appeler les secours extérieurs puis consulter un médecin de prévention (pour une surveillance possible pendant 24 à 48 heures),
- Notifier l'accident (registre, logiciel AïE, déclaration...)

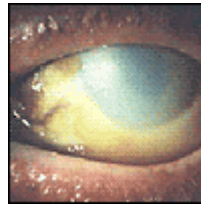
**Si possible : Ne pas agir seul !**

*Dans tous les cas, appeler immédiatement un secouriste ou un médecin (pensez au SAMU et au centre antipoison), même en l'absence de signes immédiats, en lui indiquant avec précision le produit ou le mélange manipulé.*

# Que faire en cas de .... ?

## En cas de projection dans l'oeil :

- Laver aussitôt à l'eau courante pendant 10 minutes au moins, en écartant bien les paupières, en prenant soin que l'eau de lavage ne coule pas sur l'autre œil,
- Ne pas enlever les lentilles cornéennes (si la victime en porte),
- Ne pas chercher à neutraliser,
- Ne pas utiliser de collyre ou solutions oculaires,
- Consulter un ophtalmologiste en urgence,
- Consulter un médecin de prévention pour la surveillance,
- Notifier l'accident (registre, logiciel AIE, déclaration...)

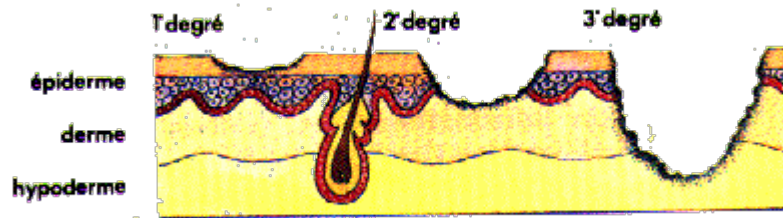


*Dans tous les cas, appeler immédiatement un secouriste ou un médecin (pensez au SAMU et au centre antipoison), même en l'absence de signes immédiats, en lui indiquant avec précision le produit ou le mélange manipulé.*

# Que faire en cas de .... ?

## En cas de projection sur la peau et les vêtements :

- Ôter en se protégeant ou faire ôter immédiatement les vêtements imbibés de produits en essayant de ne pas contaminer d'autres parties du corps et arroser abondamment à l'eau courante sans frotter et le plus tôt possible pour éliminer le produit en cause et jusqu'à l'arrivée des secours,
- Ne pas chercher à neutraliser ni utiliser de produits (détergents, crème...),
- Appeler les secours extérieurs,
- Consulter un médecin de prévention pour la surveillance,
- Notifier l'accident (registre, logiciel AIE, déclaration...)



### Cas particulier de l'acide fluorhydrique :

Après lavage à l'eau, appliquer un gel de gluconate de calcium à 2,5 % en couches épaisses

*Dans tous les cas, appeler immédiatement un secouriste ou un médecin (pensez au SAMU et au centre antipoison), même en l'absence de signes immédiats, en lui indiquant avec précision le produit ou le mélange manipulé.*

# Que faire en cas de .... ?

## En cas d'ingestion :

- Ne pas faire vomir,
- Ne pas donner à boire,
- Surveiller la victime et garder l'emballage du produit chimique en cause et le produit restant,

*Dans tous les cas, appeler immédiatement un secouriste ou un médecin (pensez au SAMU et au centre antipoison), même en l'absence de signes immédiats, en lui indiquant avec précision le produit ou le mélange manipulé.*



# Que faire en cas de .... ?



## En cas de feu :

- Choisir le bon extincteur (généralement analyse des risques préalable) :
  - le plus souvent directement le plus proche et le plus maniable : CO2,
  - le plus efficace pour des feux de plus grande importance mais le plus salissant : Poudre,
  - celui en dernier recours : Eau avec additif
- Apprendre à se servir d'un extincteur,

***Attention : feux de métaux, utiliser poudre spéciale ou sable sec mais jamais d'eau !***



## En cas de feu sur une personne :

- Empêcher la victime de courir,
- Se protéger avant d'intervenir,
- Plaquer la victime sur le sol et étouffer les flammes avec une couverture anti-feu ou équivalent (blouse coton par exemple),
- Refroidir immédiatement la brûlure à l'eau courante pendant 5 minutes,
- Retirer les vêtements pendant l'arrosage SAUF ceux qui adhèrent à la peau,
- Allonger la victime sur la région non brûlée et si possible sur un drap propre.

# Que faire en cas de .... ?

## En cas de fuite de gaz :

- Faire évacuer le bâtiment et Appeler les secours extérieurs ou faire appeler,
- Supprimer toute source d'ignition,
- S'équiper d'un appareil respiratoire isolant (formation obligatoire pour le porter) si possible et fermer la vanne d'alimentation en gaz si elle est accessible sans prise de risque,
- Aérer le local,
- Attendre les instructions des services de secours extérieurs.

**Si possible ne jamais intervenir seul !**





# Que faire en cas de .... ?



## En cas de dispersion accidentelle :

- Si poudre :
  - Éviter les courants d'air (arrêter les ventilations),
  - Ramasser le produit avec une petite spatule en essayant de ne pas générer de poussière en humidifiant avec un linge ou des compresses imbibées d'eau ou d'une solution neutralisante,
  - Recueillir ces produits dans un récipient adapté convenablement étiqueté,
  - Nettoyer la zone à grande eau,
  - Si produit CMR : nettoyer la zone (de l'extérieur vers l'intérieur) avec un produit détergent ou eau savonneuse ou un solvant spécifique.
  - Si produit CMR : recueillir les eaux de lavage pour élimination déchets CMR.
- Si liquide :
  - Aérer le local (ventilations de la pièce en fonctionnement),
  - Absorber le produit avec un produit absorbant inerte,
  - Recueillir ces produits dans un récipient adapté convenablement étiqueté,
  - Nettoyer la zone à grande eau,
  - Si produit CMR : nettoyer la zone (de l'extérieur vers l'intérieur) avec un produit détergent ou eau savonneuse ou un solvant spécifique.
  - Si produit CMR : recueillir les eaux de lavage pour élimination déchets CMR.

*Toujours intervenir avec les protections individuelles adéquates et si possible **jamais seul** !*

**Attention** : si dispersion importante => Évacuation du bâtiment

# Que faire en cas de .... ?